

**Compte-rendu de la 31ème Conférence des directions–GEPso-Pegase,
du lundi 13 mai 2024**

**Prochaine réunion ZOOM le lundi 13 mai de 9h30 à 10h30,
et le de 9h30 à 10h30**

Participants : Stéphane Audrouing (Avrillé), Amandine Macrez (Epinal), Valérie Verschuère (Dainville), Clément Metz et Benoît Ambiehl (Strasbourg), Donatien Lecat (La Roche sur Yon), Christelle Faucitano (Nîmes), Daniel Rousseau et Mireille Rozé pour l'ECNP.

Excusés : Delphine Allera (Charleville-Mézières), Frank Gaumard (L'Ermitage Mulhouse), Véronique Le Hongre (Grenoble), Jeanne Cornaille (GEPso)

Ordre du Jour :

- Vos actualités
- vos questions
- Le point sur l'évaluation

Points évoqués

- *Les retours sur l'évaluation CEMKA en cours*
- *Lancement d'un groupe de travail sur cahier des charges d'un SI santé en protection de l'enfance*
- *Fondation Bettencourt*
- *Envisager le passage en droit commun*

Accueil de Benoît Ambiehl du foyer de l'enfance de Strasbourg et Donatien Lecat, nouveau directeur du foyer de l'enfance de la Vendée

ACTUALITES DU PROGRAMME

Point sur l'évaluation : Cemka a dû rendre son rapport au ministère.

Sur l'intérêt du programme et l'acculturation du programme dans les établissements, il n'y a aucun doute. Après validation du rapport d'évaluation, on va rentrer dans une période trouble, avec soumission du rapport au comité technique de l'innovation en santé CTIS, et au conseil stratégique de l'innovation en santé CSIS, probablement en septembre, ensuite il y aura un nouvel arrêté ministériel. Durant cette période à venir, Dr Rousseau a rappelé la difficulté pour les établissements de rester dans l'incertitude, les tutelles ont pris en compte cette difficulté, mais nous ne sommes pas maîtres du calendrier.

Indicateur externe :

Lancement d'un groupe de travail DGS, DGCS, DGOS sur un cahier des charges de SI en protection de l'enfance. 9 groupes de travail pour 45 personnes, 1000 heures de travail. Si les tutelles ne pensaient pas généraliser, ils n'auraient pas impulsé un tel processus.

Fondation Bettencourt : la boîte à culture sera reconduite en 2025, préparez vos projets

VOS QUESTIONS

Christelle Faucitano : quels retours des évaluations dans les étab ? Dr Rousseau : très bons, vos équipes très mobilisées, Bruno Detournay très impressionné par l'acculturation réalisée, critère essentiel, car on introduit beaucoup de changement au niveau des équipes. Inclusions : on est à 80% des estimations. Volume des bilans méd, à 95%, volume des soins bcp en psychomotricité oui

1er élément : est-ce qu'on a fait ce qu'on voulait faire ? Oui

2ème élément est-ce reproductible ?

Question des coûts ? CEMKA a été en difficulté à recueillir des repères

Est-ce que ça a un effet sur les enfants ? ça on n'aura pas d'éléments tout de suite. Effets sur les coûts de santé avec un gain humain ? On le saura avec les avancées sur le groupe témoin, (soumission au CPP le 10 juin) sur les 151 autres projets art 51, pas de groupe témoin.

Le programme ne coûte pas cher, si on évite des hospitalisations (1 journée coûte entre 1000 et 1400 euros), donc si on évite une seule journée en hôpital, on rembourse le forfait. En résumé des retours très positifs concernant l'évaluation des établissements, nous vous remercions.

Chiffres : le passage en droit commun coûterait 600 millions d'euros pour une économie de plusieurs milliards, ça ne va pas se décider comme ça, ils auront besoin de preuves. L'effet de masse, on ne le connaîtra que dans un an.

Durant 18 mois à 2 ans où pas d'extension de pegase mais une période transitoire pendant laquelle on aura des données groupe témoin et une période de négociation sur la mise en droit commun. Une marge de 15% d'amélioration suffirait à valider l'expérience. Le périmètre exact n'est pas encore connu, probablement ministère des finances et de la santé, les établissements, nous et les départements. Négociation sur le coût et sur l'organisationnel. Le passage à l'échelle nationale est complexe. On ne forme pas 40 établissements comme on en a formé 13.

Stéphane Audrouing : la plupart des admissions se font dans les FA, seuls 30% passent en établissement. Finalement ça paye d'être ambitieux ! Il faut monter un projet pour les 7-18 ans

Comment passer en droit commun ? Il faudra prendre en compte les avis des acteurs de terrain. Depuis le début de ce projet on n'aurait rien pu faire sans vous, donc bravo !

Nous vous ferons des retours au compte-goutte, et on vous demandera votre avis, peut-être assez rapidement sur certains points.

Ce compte-rendu sera versé dans votre CdP

Rappel du nouveau lien <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegase>

votre mot de passe segapedir

Contact Boîte à Culture : angele.trullen@programmepegase.fr

Prochaines réunions ZOOM le lundi 10 juin de 9h30 à 10h30,

et le de 9h30 à 10h30